MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Point sur la mise en œuvre du Ségur

Comité de suivi Ségur
Mercredi 23 septembre 2020

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Ouverture par Monsieur Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé

Ouverture de la séquence

Méthodologie de travail et de suivi

Mesures Ségur et calendrier

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Méthodologie de travail et de suivi

Ouverture de la séquence

Méthodologie de travail et de suivi

Mesures Ségur et calendrier

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Continuité entre Ma Santé 2022 et le Ségur de la santé

Pilier 4 : Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers

Pilier 3 : Simplifier les organisations et le quotidien des équipes

Un seul plan « Ma santé 2022 »

9 chantiers

- Structuration territoriale
- Gradation des soins/ GHT
- Urgences / Soins Non Programmés
- Qualité et pertinence
- Financement et tarification
- Formations
- Management et engagement professionnel
- Diversification des parcours professionnels
- Numérique en santé

Pilier 2 : Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins

Pilier 1 : Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent

Axe transversal: Accélérer le développement du numérique en santé

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Mise en place d'un Comité de suivi du Ségur

- Fusion de la comitologie Ma Santé 2022 et Ségur
- Comité de suivi Ségur trimestriel, réunissant l'ensemble des membres du comité Ségur

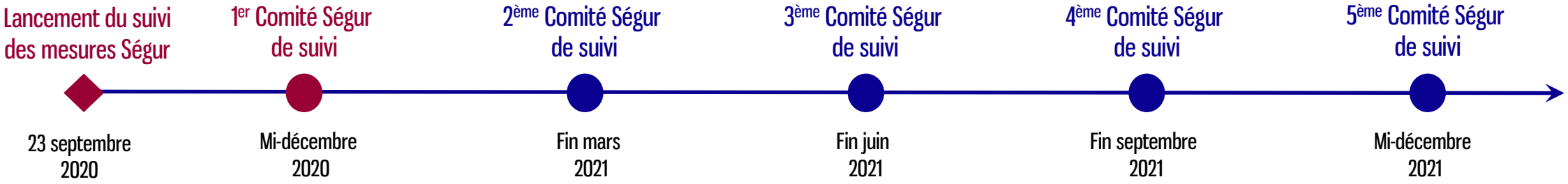

- Modalités de suivi spécifique des protocoles d'accord du Ségur (pilier 1 – RH)

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RH : Mise en place de groupes de travail

- **Des groupes de travail spécifiques à chaque sujet/filière seront organisés afin de mettre en œuvre les mesures du pilier 1, en concertation avec les acteurs concernés**

  - **Le premier groupe de travail FPH s'est tenu le 17 septembre** (consacré à la méthodologie et au calendrier des travaux statutaires de la mesure relative à la révision et la revalorisation des grilles indiciaires des personnels soignants, médicotechniques, de la rééducation et des directeurs des soins)

  - **Le premier groupe de travail PM se tiendra les 24 et 25 septembre prochains** (consacré à la rénovation de l'exercice médical – valences non cliniques, AIG et PET)

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation des mesures du Ségur et éléments de calendrier

Ouverture de la séquence

Méthodologie de travail et de suivi

Mesures Ségur et calendrier

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 1 : Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent

Mesure 1
Revaloriser les professionnels de santé et renforcer l'attractivité de l'hôpital et de l'Ehpad

Mesure 2
Permettre aux établissements publics de santé de négocier et aménager à leur niveau le temps de travail

Mesure 3
Mettre fin au mercenariat de l'intérim médical

Mesure 4
Augmenter le nombre de professionnels paramédicaux formés

Mesure 5
Renforcer les réseaux d'enseignement et de recherche dans les territoires en partenariat avec le MESRI

Mesure 6
Accélérer le déploiement des IPA

Mesure 7
Lancer une réflexion sur la création d'une profession médicale intermédiaire

Mesure 8
Favoriser les exercices mixtes -entre ville et hôpital

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 1 : Engagements réalisés à date

Première tranche de la revalorisation socle (90 euros net/mensuels) dès septembre 2020 pour les personnels des EPS et EHPAD publics et sa prise en compte pour la retraite (textes publiés le 19/09) ✓

Doublement des ratios promus / promouvables (arrêté publié le 08/09) ✓

Revalorisation de l'IESPE (premier palier avec une revalorisation de 493€ à 700€ brut mensuels) au 01/09/20 (textes publiés le 22/09) ✓

Revalorisation des traitements et émoluments des étudiants de 2ème cycle en MMOP au 01/09/20 puis des internes au 01/11/20 (textes publiés le 22/09) ✓

Instruction interministérielle relative à la mise à disposition et l'entretien gratuit des tenues professionnelles des étudiants paramédicaux (instruction publiée le 07/09) ✓

Augmentation des capacités de formations en IFSI et en IFAS :
- 16 000 places supplémentaires pour les étudiants :
  - en IFSI : 6 000 places (2 000 à la rentrée 2020 et 4 000 à la rentrée 2021)
  - en IFAS et DEAES : 10 000 places en 2021
- Campagne de financement de places supplémentaires dans le cadre du plan de relance de l'économie

✓

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Pilier 1 : Calendrier indicatif des mesures (sept. – oct. 2020)

Septembre 2020 → **Octobre 2020**

IESPE à 1010 euros bruts mensuels
Date d'effet 01/09/20

Revalorisation des traitements et émoluments des étudiants en 2ème cycle MMOP
Date d'effet 01/09/20

IFH pour les étudiants de 2ème cycle
Date d'effet 01/09/20

Suppression des 3 premiers échelons de la grille de PH et versement de l'IESPE et l'IASL en période probatoire
Publication fin septembre

Reconnaissance des valences non cliniques et du travail à distance dans les tableaux de service + Exercice territorial
GT en septembre, mise en œuvre janvier 2021

Statut et carrière HU
Concertation engagée en octobre

Reconnaissance des passerelles entre spécialités (chantier 2ème DES)
Concertation engagée en octobre

Faciliter les passerelles entre public et privé (refonte statut PH) et l'activité libérale des PH
GT à partir d'octobre

Revalorisation des indemnités de garde des internes de 25%
Publication octobre

Mesure socle complément de traitement indiciaire
Signature de l'avenant 1 – première tranche de revalorisation socle 90euros nets mensuels + prise en compte pour la retraite

Doublement des ratios promus/promouvables
Publié le 8/09

Revalorisation des grilles de catégorie A
GT à partir de septembre

Revalorisation indemnités de stage pour IDE, MK, MERM, ergothérapeutes
Septembre-décembre

Instruction sur la mise à disposition et l'entretien des tenues professionnelles des étudiants PNM
Date d'effet 01/09/20

Augmentation des capacités de formations en IFSI et IFAS
En cours

Développement des IPA
Groupe projet à partir de septembre

Réingénieries métiers, compétences et formations (préparateurs en pharmacie, diététiciens, techniciens de laboratoire, ambulancier, ARM)
GT à partir de septembre

Négociation collective
Ouverture des concertations (*Loi de Transformation de la Fonction Publique*)

Détermination de droits et moyens syndicaux pour les OS de PH représentées au CSPM
GT en septembre et octobre

Plan d'accueil, d'intégration et de formation des internes et étudiants PM en impliquant les CME + agrément et évaluation de stages
GT à partir de septembre

Diversifier la formation /(MSU)
GT à partir d'octobre

FPH | PM | Etudiants PM/PNM et internes

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Pilier 1 : Calendrier indicatif des mesures (nov. 2020 – S1 2021)

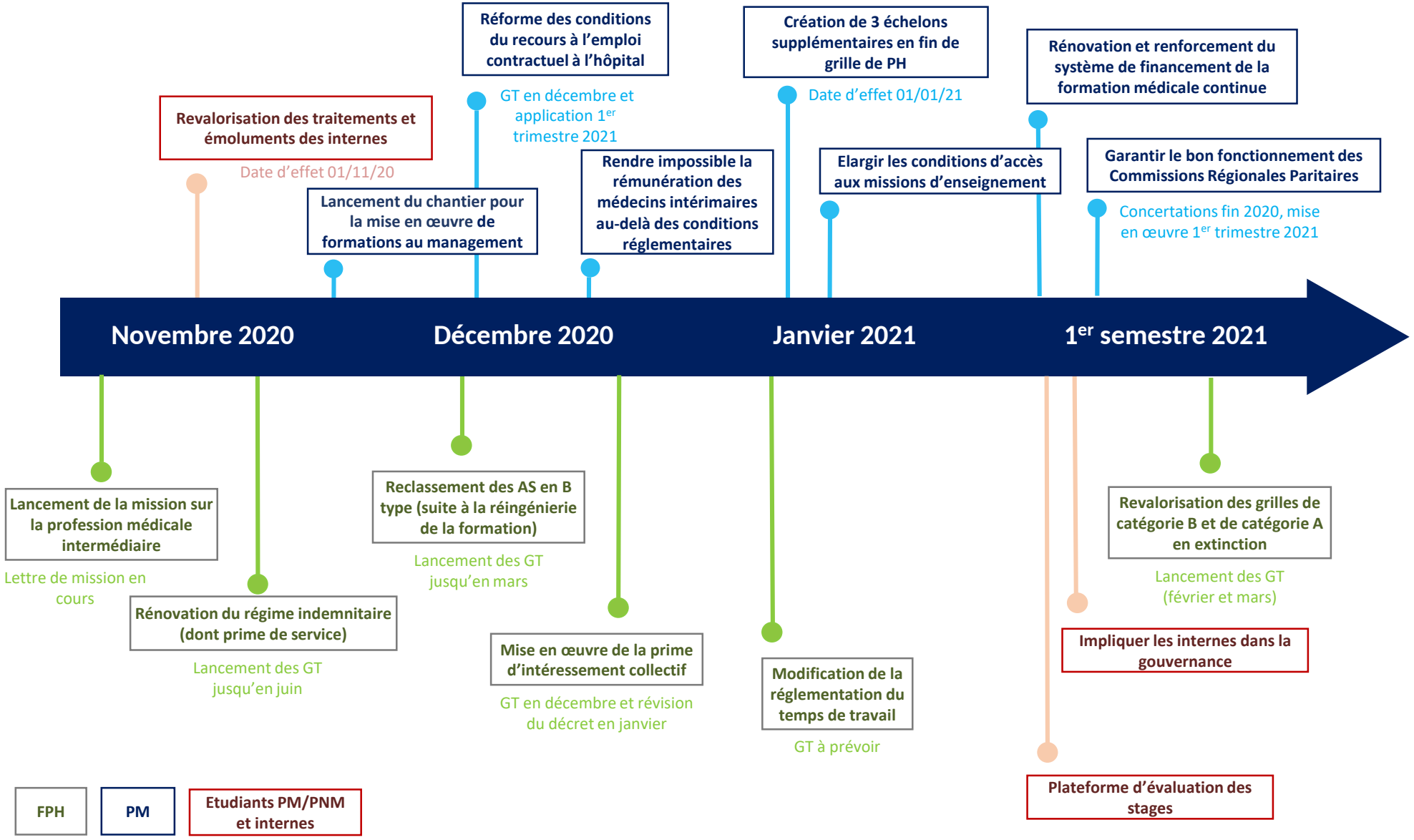

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 2: Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service de la qualité des soins

Mesure 9
Réaliser un plan d'investissement massif en santé (ville-hôpital-médico-social)

Mesure 10
Donner le pouvoir aux territoires en matière d'investissements en santé

Mesure 11
Accélérer la réduction de la part de T2A

Mesure 12
Financer l'ouverture et/ou la réouverture de 4 000 lits « à la demande »

Mesure 13
Rénover l'ONDAM pour l'adapter à une politique de santé de long-terme

Mesure 14
Accélérer la transition écologique à l'hôpital et dans les établissements médico-sociaux

Mesure 15
Renforcer la qualité et la pertinence des soins

Mesure 16
Soutenir et dynamiser la recherche en santé

Mesure 17
Développer les hôtels hospitaliers

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 2 : Engagements réalisés à date

- Reprise de dette : article PLFSS ✓
- Investissement : expérience pilote avec l'ARS Bretagne avant déploiement du modèle et accompagnement d'autres établissements ✓
- Hôtels hospitaliers : article PLFSS ✓
- Refonte de l'ONDAM : lettre de mission HCAAM ✓
- Expérimentation dotation populationnelle médecine : article PLFSS ✓
- Qualité et pertinence : lancement des travaux avec les CNP ✓

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Pilier 2: Calendrier indicatif

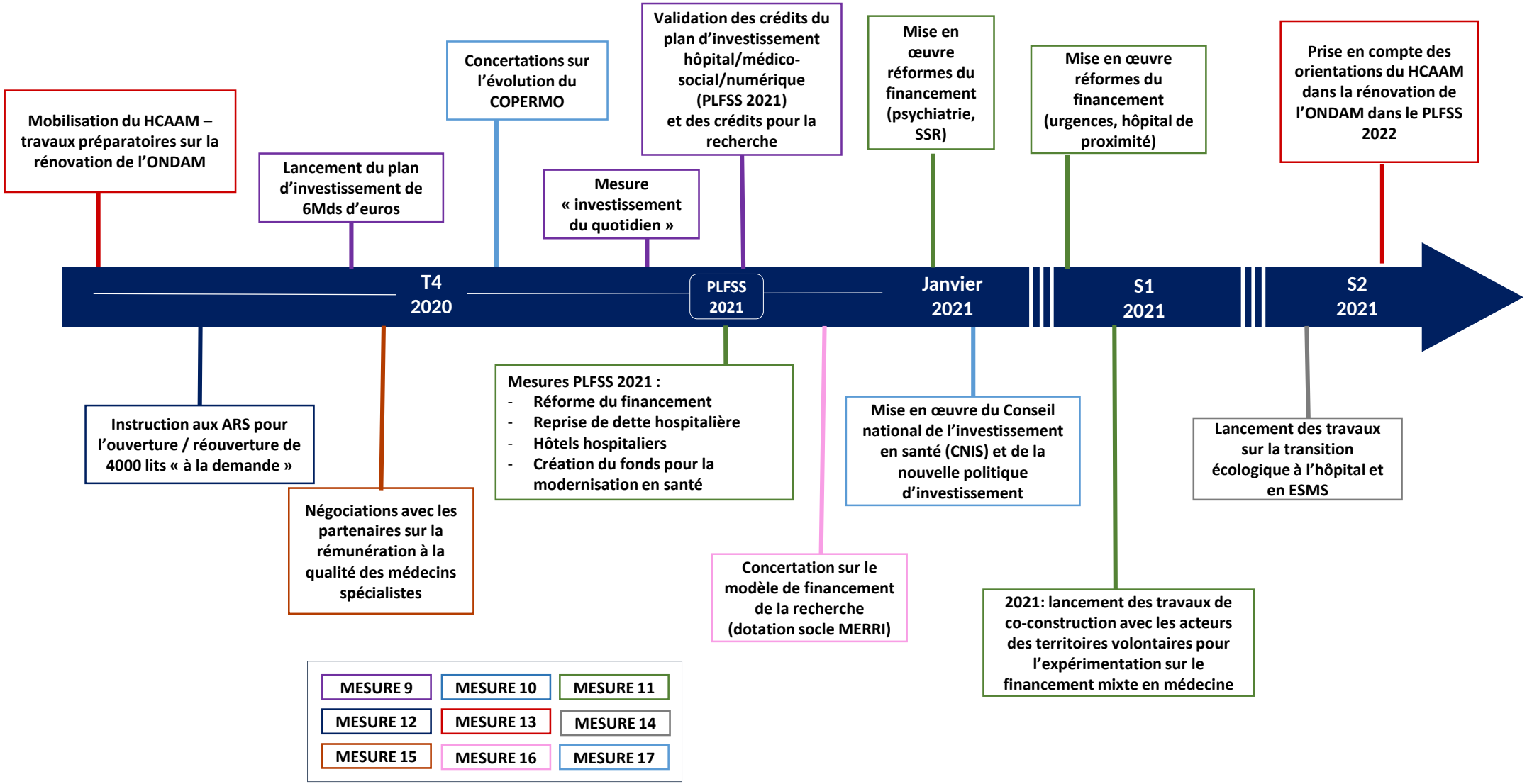

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 3 : Simplifier les organisations et le quotidien des équipes

Mesure 18

Réhabiliter le rôle et la place du service au sein de l'hôpital pour mettre fin aux excès de la loi HPST

Mesure 19

Donner la capacité aux établissements et territoires d'adapter les règles du code de la santé publique

Mesure 20

Simplifier les procédures et libérer du temps pour les hospitaliers

Mesure 21

Adapter les principes de la commande publique aux besoins particuliers des établissements dans les territoires

Mesure 22

Mieux associer les soignants et les usagers à la vie de l'hôpital

Mesure 23

Mieux prévenir les conflits à l'hôpital

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 3 : Engagements réalisés à date

Protocoles de coopération locaux (possibilité de protocoles expérimentaux locaux promus à l'initiative d'une équipe de professionnels en établissement) : loi ASAP ✓

Réforme des autorisations :
- Envoi au CE pour neuroradiologie interventionnelle et soins médicaux et de réadaptation (ex-SSR) ;
- Fin de travaux et concertations pour médecine nucléaire, grands brûlés, cardiologie interventionnelle, soins critiques, HAD et médecine d'urgence.

✓

Gouvernance / GHT : finalisation des concertations ✓

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité

Pilier 3 : Calendrier indicatif des mesures

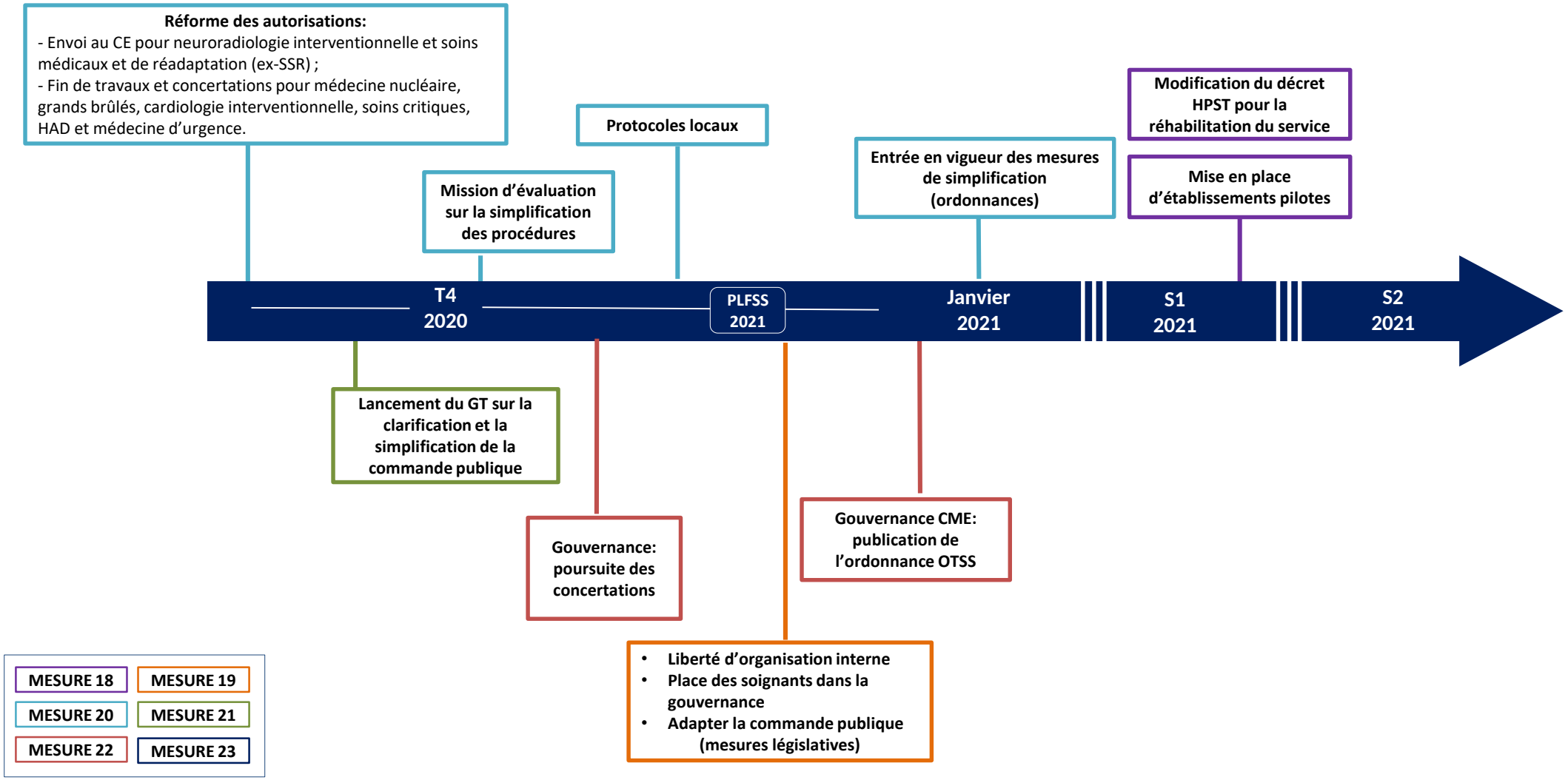

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 4 : Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers

Mesure 24
Assurer le développement de la télésanté dans tous les territoires

Mesure 25
Améliorer l'accès aux soins non programmés par le développement de l'exercice coordonné

Mesure 26
Concrétiser le service d'accès aux soins (SAS)

Mesure 27
Lutter contre les inégalités de santé

Mesure 28
Mettre en place une offre de prise en charge intégrée ville-hôpital-médico-social pour les personnes âgées

Mesure 29
Améliorer l'accès au soin des personnes en situation de handicap

Mesure 30
Faire des hôpitaux de proximité des laboratoires en matière de coopération territoriale et ouvrir le cadre de labellisation dès 2020

Mesure 31
Renforcer l'offre de soutien psychiatrique et psychologique de la population

Mesure 32
Renforcer les missions et l'indépendance des CRSA afin d'en faire de véritables parlements de santé

Mesure 33
Evolution des ARS : renforcer le niveau départemental et l'association des élus

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Pilier 4 : Engagements réalisés à date

SAS: Lancement de l'appel à projet des pilotes pour une organisation mixte ville-hôpital de prise en charge des appels urgents et non programmés et élaboration de l'expression de besoin du volet digital du Service d'Accès aux Soins ✓

Lancement des négociations conventionnelles sur l'exercice coordonné:
- ACI/CPTS: 24/09
- Médecins: 17/09

✓

Télésanté: lancement des négociations conventionnelles allégeant les conditions de remboursement des téléconsultations et permettant la prise en charge de la télémédecine pour les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes, et la prise en charge du télésoin pour les pharmaciens et les auxiliaires médicaux conventionnés ✓

Personnes âgées : pérennisation des dispositifs renforcés pendant la crise Covid-19 (astreintes gériatriques et soins palliatifs, équipes mobiles de gériatrie, mobilisation de l'HAD en Ehpad, IDE de nuit, hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation en EHPAD ✓

Hôpitaux de proximité : concertation en cours des partenaires sur le corpus juridique de la labellisation ✓

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté Égalité Fraternité
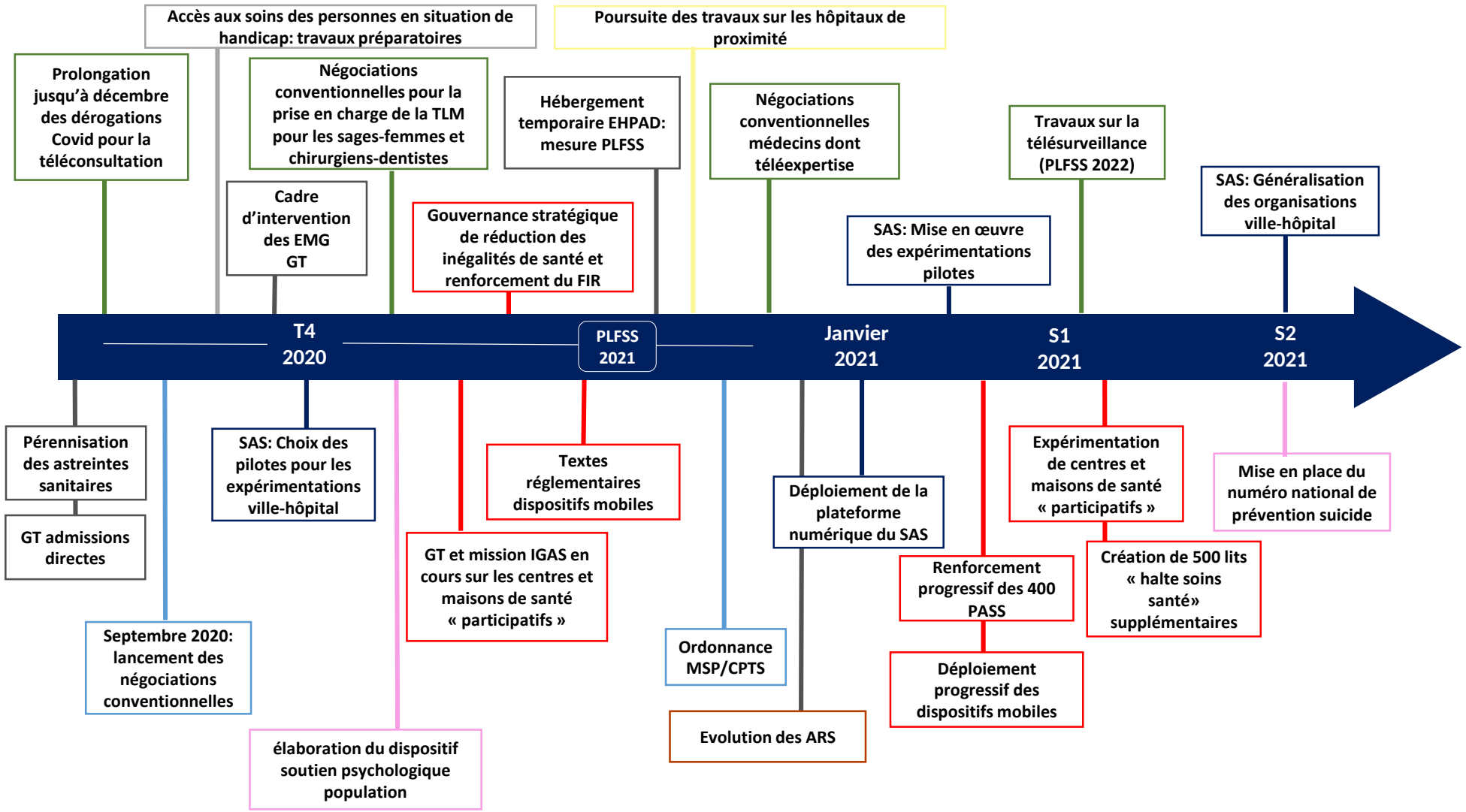
Pilier 4: Calendrier indicatif des mesures